PERISCOOP

le_soir_periscoop@hotmail.com

Le Soir d'Algérie - Lundi 17 janvier 2005 - Page 2

QUAND ALI TOUNSI MET LE FEU AUX DOSSIERS

Tous les anciens dossiers des enquêtes administratives de sécurité viennent d'être brûlés sur instruction du directeur général de la police. Cette décision vient inaugurer une nouvelle ère. D'après Ali Tounsi, les anciennes enquêtes d'habilitation ont occasionné beaucoup de préjudices à des cadres émérites, souvent victimes de machinations et dépassements gravissimes. Si les conclusions des anciennes enquêtes administratives étaient basées sur des supputations, celles qui ont été diligentées dans le futur, obéissent au nouveau cannevas qui ne prend en considération que les preuves juridiques.

LA "PROUESSE" DE MESSAHEL

La base du FLN émigration risque de se voir représenter au prochain congrès par, au moins, deux délégations, affirme-t-on dans les milieux proches de ce parti en Europe. Et pour cause : Abdelkader Messahel, le ministre délégué aux affaires maghrébines et africaines, censé superviser les préparatifs du "congrès réunificateur", n'a réussi qu'à accentuer les tensions dans les rangs du parti majoritaire.

On "savonne" au Palais du gouvernement

Cela s'est passé dans la soirée de samedi, à l'issue de la cérémonie de signature de l'accord entre Ahmed Ouyahia et les représentants des arouch. Un proche collaborateur d'Ouyahia a, pratiquement, "savonné" un confrère de la presse publique qui avait eu l'impertinence de poser une question relative à la langue amazighe, alors que des "orientations" avaient été données pour que le chef du gouvernement ne soit pas "incommodé" par les sujets qui fâchent.

Des parents pas du tout contents

Les parents d'élèves des écoles relevant de la circonscription de Bordj-El-Kiffan sont hors d'eux depuis le lancement de la campagne de vaccination. En effet, tous les élèves inscrits dans les établissements scolaires de cette banlieue d'Alger sont contraints de se déplacer jusqu'à l'école fondamentale "Bounaâma", située près du stade de football, pour y être vaccinés. Pourtant, les équipes médicales sont tenues elles-mêmes de se rapprocher des élèves pour tout leur suivi médical, selon la réglementation en vigueur.

500 enseignants retraités chez le juge

L'Inspection académique d'Alger a entamé une action en justice à l'encontre des retraités occupant des logements de fonction et d'astreinte dans des établissements scolaires ainsi que ceux n'ayant aucune relation avec la corporation. Cette action a été décidée suite aux directives du ministère de l'Education nationale. Plus de cinq cents personnes occupant illégalement ces logements de fonction sont concernées. Grâce à la précieuse collaboration de l'OPGI et de la wilaya, les services de l'Académie ont pu confirmer que ces cinq cents personnes disposent d'appartements à leur nom ou au nom de leurs conjoints.

Publicité